

◆◆◆ architecture, urbanisme et patrimoine

2007 a été marquée par la mise en place de la réforme sur le nouveau permis de construire. Deux guides à l'usage des particuliers et des élus ont été édités par le C.A.U.E. Un nouveau fascicule de la collection « Construire en Pays du Buech » ou le 10ème concours photo sur les chapelles et oratoires ont été quelques-uns des autres points forts d'une année ponctuée par le trentième anniversaire du mouvement national C.A.U.E.



◆ 30 ANS DES C.A.U.E

QUESTIONS A JEAN-YVES DUSSERRE, Président du C.A.U.E 05

Acteurs de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement, trente ans après leur création, les C.A.U.E ont désormais pour mission, de faire en sorte que l'esprit de loi 1977 perdure, s'adaptent au contexte sociologique actuel et préparent une société de qualité pour demain. Une mission rappelée par Jean-Yves DUSSERRE, Président du C.A.U.E 05 et Vice-Président de la Fédération Nationale.

NOUS DEVONS AVOIR UN VRAI ROLE D'INFORMATION

- En tant que Président et élu local, comment définissez-vous la mise en œuvre des missions des C.A.U.E sur le terrain ?

« On prend souvent en compte la réalité et la demande, par exemple dans l'élaboration d'un PLU. On débute le document avec de grandes idées, puis on se rend compte progressivement que l'on ne peut s'extraire de la réalité de notre commune et de notre secteur géographique. Lorsque les architectes du C.A.U.E produisent un fascicule sur la façon de construire, ils doivent tenir compte des aspirations locales du moment. S'il s'agit d'une zone de montagne, la construction de bois s'inscrit parfaitement dans la dimension du développement durable. Si ce n'était pas forcément une réalité architecturale dans les Hautes-Alpes, c'est aujourd'hui quelque

chose vers lequel on tend. Par ailleurs, je suis responsable d'un pays sur un SCOT. Il est difficile d'affirmer qu'il existe un SCOT idéal et faire l'impasse sur les différentes réalités communales ».

- Face à la mise en œuvre de la réforme des permis de construire d'Octobre 2007, peut-on parler encore d'intérêt général ?

« La dernière loi sur les permis de construire, sous couvert de simplification, confère davantage de liberté aux pétitionnaires. Avons-nous encore les moyens d'exercer un contrôle au nom de l'intérêt général ? Je ne sais pas. Je m'interroge sur les conséquences de l'application de cette loi que pourtant tout le monde demandait ».

- Comment voyez-vous le rôle des C.A.U.E pour les trente années à venir ?

« J'ai envie de faire partager mon enthousiasme, sur le rôle des C.A.U.E. Nous devons avoir un vrai rôle d'information et de formation. On doit retrouver dans les C.A.U.E, cette valeur militante qui a été celle de nos débuts et la base de notre action. On peut encore inscrire l'architecture, l'urbanisme, et l'environnement dans une véritable dimension culturelle. Je ne sais pas si on pourra revenir à la notion de bien commun, mais je crois à la notion d'intérêt général. Nous avons la mission et le devoir de faire en sorte que celui-ci soit mis en œuvre, malgré nos difficultés ».



Monsieur Jean-Yves
DUSSERRE lors
du colloque national
des C.A.U.E. à Paris
en décembre 2007